

■ L'inclusion par le bénévolat est une des pistes pour faire face à la crise du bénévolat.

■ Les personnes isolées socialement ou en situation de handicap plébiscitent les dispositifs d'inclusion par le bénévolat.

LUTTE CONTRE
L'EXCLUSION

LE DOUBLE EFFET DE L'INCLUSION PAR LE BÉNÉVOLAT

Bien que le nombre de bénévoles en France soit en progression depuis la crise sanitaire¹, il couvre difficilement les besoins grandissants des associations. D'un autre côté, des personnes en situation de handicap, très éloignées de l'emploi et/ou en grande précarité désirent sortir de l'isolement, se socialiser et, pour certaines, retrouver de la dignité. Et si l'intégration par le bénévolat était une des pistes prometteuses pour répondre à cette double problématique ?



AUTEUR Fabienne Duboscq-Bollon

TITRE Vice-présidente de l'Adéma,
consultante secteur associatif,
cabinet Gain de causes

Le bénévolat offre une multitude d'opportunités pour les personnes en situation de précarité ou celles cherchant à se réintégrer dans la société ou le marché du travail. Ainsi :

■ pour les personnes ayant la capacité de travailler, le bénévolat permet l'acquisition de compétences qui peuvent être valorisées dans un CV. Le bénévolat permet également de se familiariser avec le rythme et les exigences du monde professionnel, ce qui peut faciliter leur réintégration ultérieure dans le monde du travail. En s'engageant dans des projets variés, les bénévoles peuvent aussi décou-

vrir de nouveaux centres d'intérêt ou même envisager de nouvelles orientations professionnelles ;

■ pour les personnes éloignées de l'emploi ou ayant une faible estime de soi, le bénévolat est une source de reconnaissance, d'accomplissement personnel et de confiance en soi ;

■ pour les personnes isolées ou marginalisées, le bénévolat permet de tisser des liens sociaux, d'échanger avec d'autres et de retrouver une place dans la société ;

■ pour tous, le bénévolat permet de se sentir utile et intégré dans la communauté, ce qui est un vrai levier pour l'inclusion sociale.

QUELQUES INITIATIVES D'INCLUSION PAR LE BÉNÉVOLAT

Plusieurs initiatives ont été mises en place ces dernières années, dont la plupart avec le concours de France Bénévolat qui favorise le droit au bénévolat pour tous. L'ambition de l'association est de faire du bénévolat un levier d'inclusion sociale et d'éducation à la citoyenneté active et, ainsi, de contribuer aux grands défis sociétaux du pays. Elle propose à ce titre plusieurs programmes. Par exemple :

■ « Bénévolat & Parcours pénal », dont l'objectif est de favoriser l'insertion des personnes sous main de justice et de leur faciliter l'accès au bénévolat ;

■ « Bénévolat & Handicap » (Handi CAP Engagement), pour accompagner les associations dans l'accueil des bénévoles en situation de handicap ;

■ « Bénévolat & Jeunes », dont l'objectif est d'amener les jeunes à réfléchir sur la réalisation de projets d'utilité sociale et sur les bénéfices qu'ils peuvent en retirer afin de les rendre acteurs et proactifs dans la recherche de missions bénévoles ; ●●●

1. Recherches & Solidarités, « La France bénévole en 2023 – Mutations et valorisation du bénévolat », 18^e éd., juin 2023, JA 2023, n° 681, p. 43, étude C. Bazin, I. Persoz.

●●● ■ « Bénévolat & Migrants », pour faciliter l'engagement bénévole associatif des migrants et des réfugiés, favorisant ainsi leur intégration dans notre société et l'apprentissage de la langue. D'autres initiatives, comme « Envol », sont conçues dès l'origine pour viser deux objectifs : favoriser l'inclusion sociale et répondre à la crise du bénévolat. « Envol » est un dispositif d'inclusion sociale par le bénévolat proposé par le Département de la Côte-d'Or, en partenariat avec France Bénévolat, et visant à aider les personnes à sortir de l'isolement, se socialiser, élargir leur horizon en devenant acteurs au service de projets au sein d'une association et développer leur expérience en vue de leur insertion professionnelle. Toutes les initiatives visant l'inclusion par le bénévolat sont également de fabuleux vecteurs pour des partenariats interassociatifs et le partage de richesses humaines bénévoles en association.

L'EXEMPLE DE « SI T BÉNÉVOLE »

« Si T BénéVole » est un dispositif de la Fondation des Amis de l'Atelier qui propose, accompagne et sécurise des actions de bénévolat pour des personnes en situation de handicap psychique et/ou mental en prenant en compte leur fragilité, leurs compétences et leurs envies. En 2016, la fondation a constaté que si la citoyenneté des personnes fragilisées est largement soutenue par les dispositifs légaux, en pratique, leur place légitime devait encore être développée et consolidée. Pour la fondation, leur participation directe aux projets repérés et choisis, leur implication dans la vie associative ou la reconnaissance d'utilité sociale devaient s'accroître.

Le diagnostic

Fort de ce constat et de cette envie de faire bouger les lignes, la fondation a procédé à un diagnostic via un questionnaire auprès des personnes accompagnées pour connaître leurs besoins et intérêts. Dans le même temps, un questionnaire a été également adressé à des associations ou services du territoire de la fondation pour connaître leur besoin en termes de missions de bénévolat.

Le dispositif

« Si T BénéVole » vise l'intégration et l'exercice de la citoyenneté dans la cité des personnes accompagnées par la fondation. Cette

ouverture sur l'environnement proche permet de participer aux activités de la vie locale, d'aller à la rencontre de l'autre, de découvrir, de donner, de s'intéresser. En s'appuyant sur les enseignements des questionnaires, le projet s'est construit en répondant à une demande et un besoin repéré chez les personnes accompagnées : le besoin de reconnaissance, d'estime de soi et de se sentir utile. Cette socialisation favorise leur épanouissement personnel et leur bien-être.

C'est un dispositif qui propose, accompagne et sécurise des actions de bénévolat en tenant compte des compétences, envies et fragilités des personnes en situation de handicap. Porté par les professionnels de la fondation, « Si T BénéVole » propose à des personnes en situation de handicap de s'impliquer dans des activités de bénévolat. Les quatre objectifs sont :

- d'aider à formuler les projets de bénévolat ;
- de récupérer et proposer des missions de bénévolat adaptées ;
- de constituer et dynamiser le groupe de bénévoles ;
- de préparer, sécuriser et accompagner les membres dans leurs missions de bénévolat.

Depuis la création du dispositif, plus de 270 bénévoles s'y sont engagés et plus de 800 missions de bénévolat ont été réalisées avec plus de 70 partenaires.

La recherche de partenaires

La faisabilité du projet s'appuie également sur la capacité à mobiliser des partenaires, qui sont des associations locales culturelles, sportives, des associations caritatives, divers services qui sollicitent déjà des bénévoles.

Une plaquette a été élaborée afin de présenter le projet aux potentiels partenaires. Plusieurs documents ont été réalisés pour sécuriser les collaborations, l'enjeu étant de mettre en lien le besoin des partenaires en termes de bénévolat et les ressources bénévoles du dispositif de la Fondation des Amis de l'Atelier.

La reconnaissance du bénévolat

Les objectifs de la transformation de l'offre médico-sociale en faveur des personnes en situation de handicap amènent à promouvoir leurs capacités et leur participation vers une société inclusive. « Si T BénéVole » répond à leurs besoins de reconnaissance et d'uti-

“ Le bénévolat est un formidable accélérateur d’inclusion sociale. C’est également un vivier supplémentaire de ressources humaines pour les organisations. ”

lité sociale. Leurs nombreuses compétences et capacités sont repérées, mises en valeur et considérées. C’est aussi une action de lutte contre l’isolement et de prévention de l’exclusion sociale. Le manque de communication et la difficulté relationnelle, une des conséquences de certains handicaps, peuvent entraîner un sentiment de culpabilité, de dévalorisation qui génère un repli sur soi et une grande vulnérabilité. Ces difficultés ont un retentissement sur leur autonomie, leur motivation et sur le lien social.

La reconnaissance de l’investissement des personnes accompagnées, de leurs actions passe par le biais du « Passeport bénévole » initié par France Bénévolat. Ce document permet de décrire précisément chacune des missions réalisées et de décrire éventuellement les démarches de formation suivies grâce aux associations bénéficiaires. Chaque année, la Fondation des Amis de l’Atelier organise une cérémonie de remise du « Passeport bénévole » aux personnes accompagnées engagées dans le dispositif « Si T BénéVole ».

À noter que « Si T BénéVole » participe également à la déstigmatisation du handicap en encourageant, dans un souci de non-discrimination, la participation de tous les usagers à l’ensemble des services de la cité. Les missions de bénévolat sont l’occasion d’une découverte mutuelle, de favoriser un regard plus juste sur le handicap et de dépasser certaines appréhensions de la population.

« Si T BénéVole » a obtenu, en 2019, la labellisation « Tous concernés, tous mobilisés », qui valorise la volonté d’une mobilisation citoyenne inédite, avec et pour les personnes fragilisées. Cette labellisation est également un élément fort de valorisation des personnes accompagnées engagées dans le dispositif.

En route vers les JO 2024

La France sera largement mobilisée par les Jeux olympiques de Paris 2024, la Fondation des Amis de l’Atelier également. 250 personnes accompagnées, participant au dispositif « Si T BénéVole », se sont inscrites pour être bénévoles lors des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024. Pour se préparer au mieux aux différentes missions qui leur seront confiées (accueil, restauration, billetterie, etc.), elles se mobilisent depuis plusieurs mois sur de nombreux événements sportifs comme les Championnats du monde de para-

athlétisme, la Coupe du monde de rugby fauteuil, le Triathlon de Paris ou encore les Championnats de France handisport de natation.

LES BONNES PRATIQUES POUR FAVORISER L’INCLUSION PAR LE BÉNÉVOLAT

En observant l’initiative de la Fondation des Amis de l’Atelier, on repère trois bonnes pratiques qui peuvent être reproduites quels que soient l’activité de l’organisation et le public accueilli :

- diagnostiquer : quelle que soit la méthode (enquête, *focus group*, etc.), l’organisation doit d’abord recueillir les besoins et attentes des bénéficiaires et vérifier qu’un dispositif basé sur le bénévolat pourrait répondre à ces besoins. L’association doit également se rapprocher des autres associations de son territoire afin d’identifier le besoin en termes de bénévolat et les typologies de missions qui pourraient être confiées à des personnes accompagnées ;
 - structurer et sécuriser : l’organisation doit mettre en œuvre les moyens humains (bénévoles ou salariés) nécessaires pour structurer la démarche, la documenter, l’évaluer régulièrement. L’équipe doit être proactive pour trouver des missions et avoir également la capacité de soutenir les bénévoles en les formant et les accompagnant ;
 - valoriser : quel que soit le dispositif choisi, l’organisation doit s’assurer de valoriser les engagements bénévoles sur le plan collectif (articles, posts sur les réseaux sociaux, etc.), mais également sur le plan individuel (attestation de mission, « Passeport bénévole », badge, etc.).
- En conclusion, le bénévolat est un formidable accélérateur d’inclusion sociale, à condition que l’organisation porteuse ait bien structuré la démarche et mis les moyens humains nécessaires pour que les bénévoles soient en réussite et tirent le meilleur de l’expérience. C’est également un vivier supplémentaire de ressources humaines pour des organisations ayant des besoins ponctuels et la capacité d’anticiper suffisamment pour permettre la préparation de la mission avec les bénévoles. Enfin, les initiatives d’inclusion par le bénévolat peuvent également se révéler très efficaces pour déstigmatiser et changer le regard sur le handicap notamment, mais aussi la précarité ou encore la situation des migrants. ■